

l'an deux mil vingt -six  
le deux avril à vingt-et-une heures  
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique  
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,  
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire,

Etaient présents : Mmes et MM. BARRE, BLANCHET, BOUSSIOUS,  
CHARIERAS, CHERET, COSTEDOAT, DUFOURNIER, FLOHIC, GIBAUD-  
AZIZA, IBRADJIAN, LAROCHE, LORIEROUX, MARTELET, MILON,  
PERIOT, RICHARD

**Date de convocation**  
26 MARS 2026

formant la majorité des membres en exercice.

**Pouvoirs :** Mme LECONTE a donné procuration à M. MARTELET  
M. MUNIER a donné procuration à Mme FLOHIC  
M. SANTINHO a donné procuration à M. COSTEDOAT

**Date d'affichage  
de la convocation**  
26 MARS 2026

**Absent :** ./.

**Date de publication  
de la délibération**  
3 AVRIL 2026

M. MARTELET a été élu secrétaire

**Nombre de conseillers 19**

**Présents 16**

**Votants 19**

**OBJET : Élection des délégués auprès du Parc naturel régional de la  
Haute Vallée de Chevreuse**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement, et notamment ses articles L.123-4 à L.123-16, R.123-7 et R.123-23, L.333-1 à L.333-4 et R.333-1 et suivants,

Vu le décret de classement en Conseil d'Etat du 3 novembre 2011 du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse,

Vu l'article 9 des statuts révisés annexés au projet de Charte, lequel prévoit que chaque commune adhérente désigne un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la représenter au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération de la commune de Cernay-la-Ville du 19.10.2010 portant, d'une part approbation du projet de charte et des nouveaux statuts annexés du Parc naturel régional, et d'autre part adhésion au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse,

Considérant qu'il y a lieu pour le Conseil Municipal de la commune de Cernay-la-Ville d'élire en son sein ses délégués au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse,

Considérant les candidatures de :

- Déléguée titulaire : Mme Claire CHERET
- Déléguée suppléant : Mme Céline GIBAUD-AZIZA

À l'unanimité,

**DECIDE** de ne pas procéder au vote au scrutin secret,

**ELIT** comme délégués au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse :

- Déléguée titulaire : Mme Claire CHERET
- Déléguée suppléante : Mme Céline GIBAUD-AZIZA.

Pour extrait conforme  
Cernay-la-Ville, le 3 avril 2026

La Maire  
Claire CHERET



Le secrétaire de séance  
Thomas MARTELET

